FLOREFFE Conseil communal

Deux logements sociaux à la gendarmerie

La majorité veut aménager, via le Foyer namurois, deux logements dans l'ancienne gendarmerie. Un projet reporté à la demande de l'opposition.

• **Dominique LAMBRECHTS**

Lors de la séance du conseil communal ce jeudi, Olivier Trips a présenté la convention avec le Foyer namurois pour la gestion et la rénovation de deux logements sociaux dans l'ancienne gendarmerie. Une rénovation dont le coût s'élèverait à 47 000 euros.

Pour l'opposition RPF, ce projet de logements n'a pas sa place à cet endroit. « *C'est comme si on créait du logement social dans les casemates du fort Saint-Héribert récemment restauré* », lance Dominique Dehombreux.

Le conseiller RPF, par ailleurs juriste, a également tenu à rappeler que l'entièreté du site a fait l'objet en 2017 d'un arrêté d'expropriation pour cause d'utilité publique signé par le ministre Colin. Une expropriation qui avait un double objectif : « *Pérenniser le site. L'ancienne gendarmerie est en effet un bâtiment séculaire, dernier exemplaire en Wallonie existant dans son état d'origine avec son lavoir et ses cachots. D'autre part, assurer le maintien des activités du centre historique d'interprétation interpolice, qui était menacé d'expulsion par l'ancien propriétaire.* »

Et le conseiller d'interpeller la majorité : « *Avec ces logements vous allez changer d'affectation. Vous devez dès lors, comme l'a confirmé en septembre 2020 le ministre Collignon, en informer l'ancien propriétaire, la Régie des bâtiments. Avez-vous fait ces démarches ?* »

Ni le bourgmestre, ni l'échevin du Logement n'ont pu apporter une réponse. Pour le bourgmestre, il est important d'avoir du logement social dans la commune et les bâtiments de la gendarmerie permettent d'avoir deux grandes habitations.

« *On n'est pas contre des logements sociaux,* répond Philippe Vautard, *mais on souhaite que la gendarmerie reste un site touristique. La cohabitation avec le musée n'est pas la bonne solution. Je propose donc que l'on reporte le point en attendant d'avoir les réponses claires sur l'aspect juridique.* »

Un report que demande également Delphine Monnoyer, qui siège comme indépendante. « *Avec la Régie des bâtiments, les démarches vont prendre du temps,* ajoute Albert Mabille. *Les habitations vont se dégrader si elles ne sont pas occupées.* »

Après pas mal d'hésitation, la majorité a accepté de reporter le point. Une décision qui s'imposait vu l'absence d'une conseillère dans ses rangs. ■

ÉdA

Le point concernant la création de logements à l'ancienne gendarmerie a créé des dissensions et a finalement été reporté.

Aide pour les commerçants

Lors du conseil d'avril, Olivier Trips a annoncé vouloir lancer un mécanisme de soutien aux commerçants locaux frappés par les restrictions. Une décision qui avait surpris le groupe RPF qui avait proposé, en 2020, des chèques à chaque ménage de l'entité. Une proposition rejetée par la majorité.

Ce jeudi, dans un esprit de collaboration, Damien Habran (RPF) a proposé au vote un règlement communal pour l'octroi d'une prime de soutien à la relance. « *Afin de pouvoir aider rapidement ces commerçants.* » Un règlement qui une fois de plus n'a pas été accepté par la majorité Écolo-DéFI-PS. « *Nous avons travaillé avec les services respectifs mais le délai était trop court pour faire du bon travail,* précise Olivier Trips. *Tout devrait être présenté au prochain conseil.* »

Le directeur financier a rendu un avis défavorable concernant les modalités, indique le bourgmestre. ■ **DO**